

Extrait de la News diffusée aux adhérents de l'ACAT le 08-09-2019 ayant pour titre
« **Sécurité des vols à LFCL et dans ses environs** »

Le 20 août, les Correspondants Prévention Sécurité (CPS) des ACB du CRA11 Occitanie ont été informés par le CPS régional d'un courrier reçu du Président ULM de St Lieux lès Lavaur, au sujet de la sécurité des vols dans le secteur de la plateforme ULM de St Lieux lès Lavaur. Suite à ce mail deux documents relatifs à la Sécurité Terrain LFCL ont été mis à jour, à savoir :

Le [Guide des bonnes Pratiques LFCL Livre 1](#) : ajout d'un § 6.6 en page 18

La [fiche ICARUS LFCL](#) : amendements page 1, alinéa "A proximité de...", mention de la Base ULM LF8154 en haut à droite de la carte...

La mise à jour de ces documents vise à vous sensibiliser sur les précautions à prendre lors du survol de la base ULM de St Lieux lès Lavaur et de la réalisation d'exercices sur le champ situé à proximité immédiate de son circuit de piste.

Elle intègre également divers amendements concernant les ULM, initiés dans le prolongement du [13ème Séminaire du Pilote privé Avion et ULM \(ENAC 02 février 2019\)](#), ainsi que des simplifications au plan rédactionnel, ici et là, pour aérer le texte et permettre une lecture plus facile !

A propos de la réalisation d'exercices de panne en campagne ou d'interruption volontaire du vol, une publication de la DSAC adressée il y a quelques années aux FI, intitulée "[Simuler une panne moteur : jusqu'où aller ?](#)" rappelle l'essentiel des bonnes pratiques et de la réglementation (entièrement reprise dans SERA) relatives à la simulation d'atterrissages forcés.

Les pilotes qualifiés doivent notamment en retenir que s'ils réalisent ce type d'exercice sans instructeur de vol à bord ils doivent interrompre la descente vers l'aire d'atterrissage d'urgence à 500 ft ASFC.

Enfin sachez que, durant les vacances de cet été, le [Guide des bonnes Pratiques LFCL Livre 2](#) a lui aussi été amendé aux paragraphes ci-après :

§ 3.1 Maîtrise de l'utilisation des équipements, page 8 : ajout d'un alinéa sur la vérification du fonctionnement en régime d'auto information, suite à un REX ;

§ 3.2.3 Cas particulier des communications avec Toulouse-info, pages 9 et 10 : ajout de ce paragraphe à la suite d'une visite de la salle d'approche de Toulouse Blagnac (CR de visite [ICI](#)) ;

§ 3 Exemples de phraséologie standardisée et optimisée, page 12 : ajout de « Variante (le pilote s'exprime à la 1^{ère} personne du singulier)" [dédoublement de l'exemple cité dans la version antérieure, pour une lecture plus facile].

En résumé : révisez vos connaissances, volez en respectant la réglementation et les bonnes pratiques.